



LOIRE-AUTHION TRÉLAZÉ

SITE D'ANGERS LES LANDES

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

Poursuite de la concertation du 15 mars au 05 avril 2023

Mise en compatibilité du PLU(i) d'Angers Loire Métropole et du SCoT Loire Angers

RÉUNION PUBLIQUE

Le 20 mars 2023 à 19h Espace Jeanne de Laval – rue Jeanne de Laval à Andard, sur la commune de Loire-Authion

S'informer, contribuer, s'exprimer...

Vous informer en consultant:

- Le site internet de l'APIJ: www.apij-justice.fr rubrique « mes actualités »
- sur le site internet dédié à la concertation : https://www.poursuite-concertation-angers.fr
- Les supports papier en mairies de Loire-Authion, Trélazé, de Saint Barthélémy-d'Anjou et en mairies déléguées de Brain-sur-l'Authion, d'Andard, et dans les locaux d'Angers Loire Métropole aux heures d'ouverture habituelles.



Vous exprimer en déposant une contribution :

- par mail: poursuite-concertation-angers@registre-dematerialise.fr
- sur le registre dématérialisé : https://www.poursuite-concertation-angers.fr
- par courrier: APIJ Immeuble OKABE 67 avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICETRE
- par écrit : sur le registre papier disponible en mairies de Loire-Authion, Trélazé, de Saint Barthélémyd'Anjou et en mairies déléguées de Brain-sur-l'Authion, d'Andard, et dans les locaux d'Angers Loire Métropole aux heures d'ouverture habituelles.